

DIAGNOSTIC ÉLECTRICITÉ

Le diagnostic électricité en 1 coup d'œil

Le diagnostic électricité évalue la sécurité de l'installation intérieure d'électricité des logements dont l'installation a plus de 15 ans, afin de prévenir les risques d'électrocution et d'incendie.



Obligatoire pour
Vente & location



Validité
Vente 3 ans / loc. 6 ans



Réalisé par
Diagnosticueur certifié

L'ESSENTIEL À RETENIR

- 1 Concerne les logements dont l'**installation électrique a plus de 15 ans**.
- 2 Validité **3 ans en vente** et **6 ans en location**.
- 3 Le rapport est **informatif** : il signale les anomalies mais n'oblige pas, en soi, à réaliser les travaux.

Un diagnostic à réaliser à Paris ou en Île-de-France ?

Heydiag — intervention sous 24h, rapport dans la journée.

 **09 77 77 36 99**